

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

« CALVADOS, MANCHE ET ORNE » EN 2018

RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Chaque année, la Région Normandie remet à la Commission européenne un rapport relatif à la mise en œuvre du programme de développement rural depuis son démarrage. Cette année, ce rapport a permis de :

- présenter une première évaluation de l'efficacité et de l'impact du programme à court et moyen terme sur la base des réalisations et résultats des interventions des fonds européens non seulement au cours de l'année écoulée (2018) mais aussi depuis le début de la période de programmation. Les réponses aux questions évaluatives ont été préparées par des cabinets d'évaluation externes.
- communiquer à la Commission européenne les résultats de l'atteinte des cibles intermédiaires du cadre de performance. Le cadre de performance est un outil de gestion pour mesurer la performance de la mise en œuvre des fonds européens à l'aide d'indicateurs. Pour chacune des 6 priorités ci-dessous, entre 2 et 3 indicateurs de suivi ont été définis avec des valeurs intermédiaires à atteindre fin 2018 et des valeurs cibles à atteindre fin 2023.

Fonds européen agricole pour le développement rural : 6 objectifs prioritaires

1 - FAVORISER LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET L'INNOVATION

2 - AMELIORER LA VIABILITE ET LA COMPETITIVITE DE TOUS LES TYPES D'AGRICULTURE, PROMOUVOIR LES TECHNOLOGIES AGRICOLES INNOVANTES ET LA GESTION DURABLE DES FORETS

3 - PROMOUVOIR L'ORGANISATION DE LA CHAINE ALIMENTAIRE, Y COMPRIS LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES, LE BIEN-ETRE ANIMAL AINSI QUE LA GESTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

4 - RESTAURER, PRESERVER ET RENFORCER LES ECOSYSTEMES

5 - PROMOUVOIR L'UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ET SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE A FAIBLE EMISSION DE CO2 ET RESILIENTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

6 - PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE, LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES ZONES RURALES

- Budget 2014-2020 : **317 millions d'euros**
- **35** dispositifs d'aide
- Plus de **178 millions d'euros** d'investissements sur le territoire depuis 2014
- Taux de programmation des projets : **74 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **35 %**
- **2 millions** de personnes bénéficiant de meilleurs services ou infrastructures
- Plus de **105 000 hectares** de terres agricoles sous contrat de gestion soutenant la préservation de la biodiversité, **102 000 hectares** améliorant la gestion de l'eau et **101 000** la gestion des sols
- **1,9 millions d'euros** de FEADER versés à 45 structures menant des actions de préservation de l'environnement

L'Europe investit dans les zones rurales

LES PROJETS FINANCES DANS LES SECTEURS AGRICOLES ET FORESTIERS

L'AIDE A L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Objectif : Soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur première installation et favoriser la viabilité économique de leur projet

- ✓ **774 jeunes agriculteurs** aidés pour leur installation

Elément essentiel du maintien de l'activité dans les zones rurales, c'est le premier dispositif mis en œuvre par la Région dès 2014. Il concerne toutes les personnes désireuses de s'installer comme exploitant agricole à titre individuel ou au sein d'une société agricole.

Pour la 3ème année consécutive, le nombre d'installations en agriculture augmente : il dépasse, à l'échelle de l'ensemble de la Normandie, l'objectif de 300 installations en un an (317 installations aidées en 2018). Sur le territoire Calvados, Manche et Orne, la filière dominante reste l'élevage en bovin lait avec 49% des installations. Les exploitations en polyculture élevage connaissent également une hausse traduisant le fait que les exploitations évoluent vers un modèle d'élevage incluant une recherche de plus grande autonomie et donc une part d'activité croissante liée au fourrage et à l'herbe. Quelques installations se font sur des projets très spécifiques : 3 en apiculture, 1 sur les plantes médicinales.

De plus, les installations en agriculture biologique sont en forte hausse : 16% des installations en 2018 contre 9% les années précédentes. L'installation dans le cadre familial demeure le schéma dominant avec 73% des installations aidées. Les femmes représentent 23% des bénéficiaires des aides à l'installation. Enfin, en 2018, 75% des projets d'installation prévoient le développement d'une nouvelle activité et/ou la création d'un emploi.

➡ LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR UNE TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Objectif : Améliorer la performance et la durabilité des exploitations, moderniser les bâtiments d'élevage et améliorer la conduite de troupeaux

- ✓ **Plus de 1000 exploitations** bénéficiant d'un soutien à l'investissement pour une triple performance (soit 26,7 millions d'euros de FEADER)

Avec un vif succès en 2018, il contribue à aider les agriculteurs normands à faire face à la crise agricole de 2016. Grâce aux différents appels à projets lancés par la Région, les exploitants agricoles ont intégré la plus-value donnée aux projets adoptant une approche globale plutôt qu'une subvention ponctuelle à un investissement spécifique. Ainsi, la qualité des projets déposés est croissante, intégrant les trois volets de la triple performance : économique, environnementale et sociale.

46% des opérations sont montées par des porteurs intégrant des jeunes agriculteurs. Enfin, la convergence des dispositifs en faveur de l'évolution des pratiques agricoles vers une approche globale de l'exploitation et une meilleure prise en compte de l'environnement se manifestent par le fait que les porteurs de projet de ce dispositif sont de plus en plus souvent engagés dans une démarche de conversion à l'agriculture biologique ou dans un engagement dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

➤ MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE

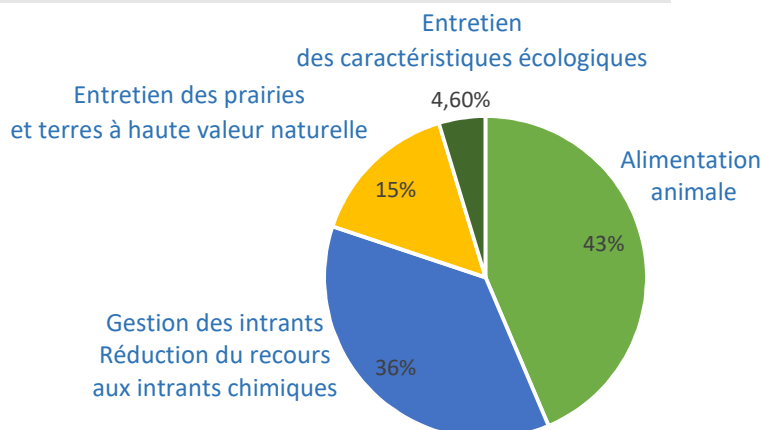
Objectif : Accompagner les exploitants agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques favorables à l'environnement

Ces outils majeurs du Programme de Développement Rural constituent des aides directes aux agriculteurs à l'hectare.

24,4 millions d'euros consacrés aux MAEC

9,4 millions d'euros à l'agriculture biologique

29,6 millions d'euros à l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), qui soutient les agriculteurs installés dans des territoires où les conditions de production sont plus difficiles qu'ailleurs, du fait de contraintes naturelles ou spécifiques.



➤ LE SOUTIEN A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'ACQUISITION DE COMPETENCES

Objectif : Développer les compétences des agriculteurs-agricultrices en pratiques agro-écologiques dans l'élevage et la production végétale.

Le 1er programme porté par VIVEA (formation agricole pour adultes) s'est déroulé d'avril 2017 à avril 2018. 585 personnes (dont 23% de femmes) ont suivi une formation, tous des responsables d'exploitation, à titre principal ou secondaire.

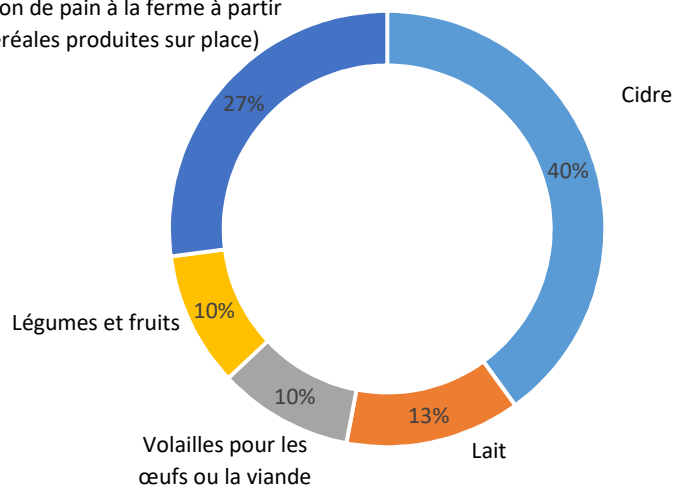
La demande pour les formations liées à la thématique de la santé et du bien-être animal est forte : la recherche d'alternatives à l'utilisation d'antibiotiques par le recours aux médecines douces (ostéopathie, homéopathie, huiles essentielles) suscite en effet une volonté de développer leurs connaissances de la part des éleveurs, qu'ils soient ou non dans le cadre d'une conversion à l'agriculture biologique.

➤ L'AIDE A LA TRANSFORMATION A LA FERME ET A LA COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

Objectif : Accroître la valorisation des exploitations agricoles en soutenant la création d'ateliers de transformation à la ferme et la commercialisation directe des produits.

Fin 2018, ces projets ont permis la création de 11 emplois, ce qui représente 1 projet sur 10. La majorité des projets (75%) sont des projets d'investissement pour réaliser des activités de transformation à la ferme. Le volet commercialisation tend à se développer, et représente en 2018, 18% des projets, en progression de 4 points par rapport aux années précédentes. Les 7% restants sont des projets mixant les 2 aspects.

Autres (marrons et châtaignes, miel, fabrication de pain à la ferme à partir des céréales produites sur place)



Du point de vue **des investissements forestiers**, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des territoires.

➔ LE DEVELOPPEMENT DE LA DESSERTE FORESTIERE

Enjeu : Favoriser la commercialisation du bois, accroître la mobilisation des ressources et la gestion durable des forêts (gestion sylvicole, préservation des sols, etc.).

➔ MODERNISATION DE LA FILIERE BOIS

Objectif : Consolider, moderniser et développer l'ensemble du secteur normand de la filière forêt bois, par l'acquisition de matériels d'exploitation, en encourageant l'emploi et la productivité des entreprises forestières tout en favorisant la mobilisation des bois par des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

➔ RENOUELEMENT DE PEUPELEMENTS A FAIBLE VALEUR ECONOMIQUE

Objectif : Constituer des peuplements produisant du bois d'œuvre de qualité, à partir de peuplements produisant des bois d'œuvre de faible qualité ou du bois de chauffage de très faible valeur.

✓ **Plus de 140 hectares plantés**, principalement en résineux (40%) et en Douglas (25%).

➔ SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES DE LA FILIERE EQUINE

En tant que 1^{ère} région détentrice d'équidés en France et compte tenu du vrai potentiel de développement de cette filière, ce soutien a été poursuivi en 2018 : centres équestres, cavaliers professionnels, entraîneurs, entreprises « connexes » telles que fabricants d'aliments, d'équipements pour les chevaux. La majorité des opérations consiste en la réalisation de logements pour les équidés (28%), de manèges (28%) ou de marcheurs (15%). Les projets réalisés ont généré la création de 9 emplois (5 hommes, 4 femmes).

Les dispositifs environnementaux et de développement local

➔ SOUTIEN AUX 41 SITES NORMANDS DU RESEAU NATURA 2000

Ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

Des actions d'expertises, de cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire, de suivi de l'évolution des populations d'espèces d'intérêt communautaire, par exemple sur les chauves-souris, le papillon Damier de la Succise ou les oiseaux d'eau, sont encadrées et réalisées en régie ou en sous-traitance par les structures animatrices.

Les contrats Natura 2000 permettent d'entretenir et de restaurer, par des techniques de génie écologique, une grande diversité de milieux naturels d'intérêt européen qui justifient l'existence des sites. En 2018, les opérations accomplies portaient plus particulièrement sur la remise en place de clôtures et de troupeaux de bovins, d'ovins ou de caprins sur des milieux délaissés par l'agriculture, la poursuite de l'expérimentation d'une opération de lutte contre des rats sur l'archipel des îles Chausey, pour protéger les nichées d'oiseaux de mer, la protection de cavités souterraines (anciennes carrières inexploitées) en faveur des chauves-souris en hibernation, en forêt domaniale, le maintien d'arbres au-delà de leur âge d'exploitabilité pour favoriser la biodiversité.

➤ ETUDES, ANIMATIONS ET SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE ET AUX INVESTISSEMENTS NON PRODUCTIFS EN MILIEU RURAL HORS NATURA 2000

Objectif : Préserver la qualité paysagère et la diversité biologique et géologique, et valoriser des espaces naturels patrimoniaux, dans un objectif de mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

✓ **288 projets programmés**

Les projets soutenus ont un impact positif sur l'état de conservation des milieux naturels et de la biodiversité en Normandie, de manière directe (notamment par l'amélioration de la gestion de 19 réservoirs de biodiversité régionaux) ou indirecte (notamment par la mise en place et le développement de 11 programmes d'intérêt régional apportant conseils et appui à la conservation de population d'espèces patrimoniales et/ou à la gestion conservatoire des milieux naturels).

➤ METHANISATION

Objectif : Développer la méthanisation agricole « à la ferme » ou collective

Deux projets de **méthanisation** collective ont été programmés en 2018. Leur impact local est très fort : ils permettent de collecter des déchets d'exploitations agricoles et d'autres acteurs économiques (entreprises agroalimentaires, collectivités locales, etc...) dans un rayon limité. Ils font travailler des entreprises locales pour la construction de l'unité de méthanisation, injectent du gaz dans le réseau pour la consommation énergétique de territoire et amendent les sols avec le digestat (limitation des nuisances olfactives et des intrants chimiques).

➤ SOUTIEN A L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SOINS EN MILIEU RURAL

Objectif : Promouvoir le développement local dans les zones rurales, réduire les inégalités d'accès aux soins et lutter contre la désertification médicale qui touche en particulier les zones rurales.

Soucieux de réduire les inégalités d'accès aux soins sur son territoire, la Région et ses partenaires (Etat, Agence Régionale de Santé (ARS), Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, Union Régionale des Médecins Libéraux (URML), Conseils de l'Ordre...) ont engagé depuis 2008 une politique volontariste en matière de déploiement des pôles de santé libéraux et ambulatoires, soutenue par le FEADER.

Au total, cette politique volontariste de la Région se traduit par un engagement de 15 millions d'euros d'investissement d'ici 2022 composés pour moitié de fonds européens FEADER. D'ici fin 2020, le territoire du Calvados, de la Manche et de l'Orne devrait ainsi être maillé de 17 nouveaux pôles de santé, grâce au soutien du FEADER.

➤ LA LIAISON ENTRE ACTION DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE (LEADER)

Objectif : Financer des stratégies et des programmes d'actions portés par des territoires ruraux, sélectionnés au préalable par la Région Normandie.

✓ **12 Groupes d'action locale (GAL)** sur le territoire Calvados, Manche et Orne sélectionnés pour leurs programmes d'actions.

✓ **140 projets LEADER** ayant reçu un premier paiement, soit 3,2 millions d'euros de FEADER

A ce stade de mise en œuvre, les thèmes fortement investis par les territoires LEADER sont le développement économique, les services à la population, l'aménagement des espaces ruraux, la lutte contre la précarité et très fortement, la transition énergétique et écologique. Une vingtaine de ces projets, notamment les plus innovants, ont été valorisés au niveau régional, national et européen au travers d'une brochure disponible en ligne : <https://www.reseaurural.fr/region/normandie#leader-en-normandie>.

EXEMPLES DE PROJETS

ELEVAGE DE POULETS DE CHAIR A LA FERME GALOBIO A NOTRE-DAME-DE-COURSON (14)



Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, l'exploitant a monté son élevage de volailles de chair, avec une activité complémentaire de poules pondeuses en 2016. L'élevage est certifié en agriculture biologique pour les poules et les pintades. Les volailles sont élevées au grand air, sur un terrain en herbe de 4 hectares. Son objectif est de produire de la viande bio de haute qualité, destiné à de la vente locale aux particuliers via une AMAP, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, et à des restaurateurs de région parisienne. Il élève des races anciennes et des poulets de souche (Gournay), et connaît un pic d'activité pour les fêtes de fin d'année dans la production de chapons.

Les commandes à l'époque de Noël ont doublé en 2018 par rapport à l'année précédente, et la vente directe ou par AMAP s'étend désormais à la vente en magasins bio ou de producteurs à Livarot et dans les environs. Le projet soutenu par le FEADER consiste en la construction d'un bâtiment d'élevage. Le montant du projet s'élève à 23 383,54 €, financé à hauteur de 7 365,78 € par l'Europe (FEADER) et de 4 325,94 € par la Région.

La ferme Galobio



FIER D'ETRE BON ET BIO

Un article sur l'actualité de la ferme est paru dans le journal régional en décembre 2018 : <https://www.ouest-france.fr/normandie/notre-dame-de-courson-14140/les-chapons-bio-de-gael-sur-les-tables-parisiennes-6136214>

ETABLISSEMENTS GOSSELIN A SAINTE-GENEVIEVE (50)



L'entreprise, située dans la région maraîchère du Val de Saire dans la Manche, a été fondée en 1970 par 2 producteurs de légumes. Son activité s'inscrit dans la structuration de la filière légumes, et s'exerce dans la commercialisation et l'expédition de légumes frais issus de la production locale : carottes de la Baie du Mont-Saint-Michel, choux-fleurs, choux verts, choux blancs, choux rouges, brocolis, poireaux de Normandie, pommes de terre, persil, navets, céleris branches, choux romanesco, pot au feu, artichauts et tomates.

Elle propose ainsi un débouché aux producteurs locaux en misant sur un haut niveau de qualité. Depuis 2006, elle s'est engagée dans une démarche de certification environnementale et oriente de plus en plus son activité vers la valorisation de l'agriculture biologique.

Le projet financé par le FEADER vise à réaliser des investissements pour mieux faire correspondre les productions locales avec les demandes des consommateurs. Il s'agit principalement de matériels de conditionnement et d'optimisation de l'activité (trieurs calibreurs optique, filmeuses, lavage et triage des légumes apportés en vrac).

Le montant du projet s'élève à 2 153 677,48 €, financé par le FEADER pour 407 045,04 € et par la Région pour 239 058,20 €.

L'entreprise se caractérise par son engagement pour la filière, le développement durable et son haut niveau d'exigence de qualité.

<http://www.gosselin-normandie.com/engagement-qualite-gosselin-normandie.php>